

## Région de Saint-Avoid Porcelette : des habitants vent debout contre le projet de parc photovoltaïque

Depuis l'annonce d'un projet de parc photovoltaïque sur un terrain situé rue des Bruyères à Porcelette, des riverains se sont constitués en collectif pour dénoncer le choix de la municipalité. Ils manifesteront pacifiquement ce samedi 21 mai.

Par **Odile BOUTSERIN** - 19 mai 2022 à 17:00 | mis à jour le 19 mai 2022 à

17:58



Richard Kin, porte-parole du collectif, devant un panneau expliquant en quelques photos le mécontentement des riverains au sujet du projet de panneaux photovoltaïques. Photo RL /Odile BOUTSERIN

« Nous ne sommes pas contre le photovoltaïque et les énergies renouvelables mais le problème, c'est l'endroit choisi par la municipalité pour installer les panneaux solaires », explique Richard Kin. Un terrain de 16 ha situé le long de la rue des Bruyères, entre Porcelette et Diesen, « un site classé par Géoportail comme zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) », précise le porte-parole du collectif La Heide (le nom du lieu-dit). L'autre problème, c'est qu'il est situé à proximité des maisons, une vingtaine pour 40 résidents. « Qui aimerait avoir une centrale photovoltaïque

à 20 mètres de chez soi ? Sans parler du rayonnement plus élevé puisque nous sommes mitoyens avec Diesen et Ham-sous-Varsberg. D'après la [CCARRA \(Coordination citoyenne antenne-relais Rhône-Alpes et national\) Lorraine](#) à laquelle nous avons adhééré, il n'existerait, en France, aucun cas d'implantation de panneaux solaires à proximité d'habitations. »



Dès l'entrée de la rue des Bruyères, le ton est donné avec deux grandes banderoles lisibles depuis la route qui dessert Porcelette et Diesen. Photo RL/Odile BOUTSERIN 1 /4

« **Nous ne faisons pas de politique** »

Les Porcelettois de ce quartier ne comprennent pas ce choix et surtout le fait de ne pas avoir été concertés avant la signature de la promesse de bail. « Nous en avons eu connaissance par un article de presse en mars dernier. Nous avons réagi en informant la population à travers [une pétition](#) qui a recueilli 500 signatures. Nous avons été reçus par les élus mais le rendez-vous est resté stérile. Ils ne nous ont pas écoutés. » Alors, le collectif a décidé de passer à la vitesse supérieure et d'organiser ce samedi 21 mai à 11 h à l'entrée de la

rue des Bruyères (sortie de Porcelette, direction Diesen) un « rassemblement pacifique » pour dénoncer le projet.

**« Nous ne faisons pas de politique »**

Les Porcelettois de ce quartier ne comprennent pas ce choix et surtout le fait de ne pas avoir été concertés avant la signature de la promesse de bail. « Nous en avons eu connaissance par un article de presse en mars dernier. Nous avons réagi en informant la population à travers [une pétition](#) qui a recueilli 500 signatures. Nous avons été reçus par les élus mais le rendez-vous est resté stérile. Ils ne nous ont pas écoutés. » Alors, le collectif a décidé de passer à la vitesse supérieure et d'organiser ce samedi 21 mai à 11 h à l'entrée de la rue des Bruyères (sortie de Porcelette, direction Diesen) un « rassemblement pacifique » pour dénoncer le projet.

**« Nous ne faisons pas de politique »**

Les Porcelettois de ce quartier ne comprennent pas ce choix et surtout le fait de ne pas avoir été concertés avant la signature de la promesse de bail. « Nous en avons eu connaissance par un article de presse en mars dernier. Nous avons réagi en informant la population à travers [une pétition](#) qui a recueilli 500 signatures. Nous avons été reçus par les élus mais le rendez-vous est resté stérile. Ils ne nous ont pas écoutés. » Alors, le collectif a décidé de passer à la vitesse supérieure et d'organiser ce samedi 21 mai à 11 h à l'entrée de la rue des Bruyères (sortie de Porcelette, direction Diesen) un « rassemblement pacifique » pour dénoncer le projet.

**« Nous ne faisons pas de politique »**

Les Porcelettois de ce quartier ne comprennent pas ce choix et surtout le fait de ne pas avoir été concertés avant la signature de la promesse de bail. « Nous en avons eu connaissance par un article de presse en mars dernier. Nous avons réagi en informant la population à travers [une pétition](#) qui a recueilli 500 signatures. Nous avons été reçus par les élus mais le rendez-vous est resté stérile. Ils ne nous ont pas écoutés. » Alors, le collectif a décidé de passer à la vitesse supérieure et d'organiser ce samedi 21 mai à 11 h à l'entrée de la rue des Bruyères (sortie de Porcelette, direction Diesen) un « rassemblement pacifique » pour dénoncer le projet.

**« Nous ne faisons pas de politique »**

Les Porcelettois de ce quartier ne comprennent pas ce choix et surtout le fait de ne pas avoir été concertés avant la signature de la promesse de bail. « Nous en avons eu connaissance par un article de presse en mars dernier. Nous avons réagi en informant la population à travers [une pétition](#) qui a recueilli 500 signatures. Nous avons été reçus par les élus mais le rendez-vous est resté stérile. Ils ne nous ont pas écoutés. » Alors, le collectif a décidé de passer à la vitesse supérieure et d'organiser ce samedi 21 mai à 11 h à l'entrée de la rue des Bruyères (sortie de Porcelette, direction Diesen) un « rassemblement pacifique » pour dénoncer le projet.



« Nous invitons tous les personnes sensibles à la préservation des espaces naturels à nous rejoindre qu'ils soient du village ou des communes voisines. »  
Et Richard Kin d'insister : « Nous ne faisons pas de politique. Nous n'avons rien contre Mme le Maire. Nous n'avons rien demandé, cela nous est tombé dessus. Il y a bien d'autres endroits pour mettre des panneaux photovoltaïques comme sur les bâtiments publics, les parkings qui ne gênent en rien la faune et la flore ! »





### Trois ans d'études

Marie-France Guerriero confirme avoir reçu des représentants du collectif le 11 avril dernier et confirmé par écrit ses propos dans un courrier adressé à Richard Kin, le 5 mai. La maire de Porcellette rappelle que la promesse de bail avec Verso Energy fait suite à une décision du conseil municipal, affichée en mairie le 9 février. « Nous sommes en phase d'études pour trois ans. Rien n'est fait ! Le développeur doit consulter les services de contrôles et administratifs pour obtenir leur accord. Des réunions de concertation seront organisées avec Verso Energy auxquelles seront conviés les membres du collectif La Heide. »

O. Bo.